

EXTRAIT:

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS (21) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (2) :

M.GAUTHIER donne pouvoir à Mme PIAULET
M.CHAINE donne pouvoir à M.SULLI

EXCUSES (2) :

Mme BOURAT
Mme DE COURREGES

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard PEROCHON

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

OBJET : SEM Patrimoniale de la Vienne – Avis relatif à la création de la Société Civile Immobilière ZG 86 pour le projet ZeroGravity

ZeroGravity est un simulateur de chute libre qui a pour objectif d'en reproduire les sensations, en toute sécurité, dans une structure «indoor» de tunnel à double flux. Des projets se sont largement développés dans le monde entier avec une évolution plus récente en France, où il existe aujourd'hui 6 tunnels ouverts au public (Argenteuil, Lille, Lyon, Lézignan-Corbières, Gap, la Villette - Paris). Le Grand Ouest ne dispose pas d'équipement de ce type.

Une implantation à proximité directe du parc du Futuroscope (dans le périmètre de l'entrée du site) pourrait conforter la notoriété de cette nouvelle soufflerie, et à l'inverse, cette dernière pourrait également compléter l'attractivité du site du Futuroscope.

Pour assurer le portage immobilier de ce projet ludique et touristique qui devrait ouvrir avant les fêtes de fin d'année 2019, les dirigeants de la SAS ZeroGravity se sont rapprochés de la SEM Patrimoniale de la Vienne. Ainsi, celle-ci participera à hauteur de 40% au capital de la SCI en charge du financement de l'immobilier, pour un montant de 3,1 millions d'€uros H.T.

L'apport en fonds propres de la SEM n'excédera pas 500 000 €.

Le loyer annuel HT attendu avoisinera 215 000 €, sur 15 ans.

Le projet global est estimé à 7,8 millions d'€uros H.T., les équipements étant financés à hauteur de 4,7 millions d'€uros H.T. par la SAS ZeroGravity.

Une vingtaine d'emplois devraient être créés pour faire fonctionner cette animation, qui escompte une clientèle de 47 000 «baptêmes loisirs» annuels, à laquelle pourraient s'ajouter une clientèle « sportifs » et une clientèle «entreprises».

Il est demandé à Grand Châtellerault, actionnaire de la SEM Patrimoniale de la Vienne, de donner son accord à la prise de participation de celle-ci dans cette société civile immobilière. Elle prendra 40% des parts sociales, soit 20 000 € sur un capital de 50 000 € (400 parts sur un total de 1 000).

* * * * *

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU l'article L1524-5 alinéa 15 du CGCT, relatif à l'accompagnement exprès des collectivités et groupements d'actionnaires pour toute prise de participation d'une SEM dans le capital d'une société,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la SEM Patrimoniale de la Vienne d'aider au développement d'un projet attractif et récréatif, à proximité immédiate du Futuroscope,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide de donner son accord à la constitution, en filiale de la SEM Patrimoniale, de la SCI ZG 86, dont les statuts sont annexés.

UNANIMITE

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le 19/09/18

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER